

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ,

Que le conseil de la municipalité de Saint-Urbain-Premier déposera, lors de la séance ordinaire du 9 juin 2025, qui débutera à 19 h 30 au 204, rue Principale, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024.

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 21^{ème} jour de mai 2025.

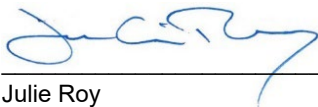


Julie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Julie Roy, directrice générale de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 21^{ème} jour de mai 2025 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^{ème} jour de mai 2025.



Julie Roy
Directrice générale et greffière-trésorière